

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 446

Artikel: Télévision et élections cantonales : des émissions en latin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Télévision et élections cantonales : des émissions en latin

Après la campagne pour les élections fédérales de 1971, un sondage a indiqué que les premières sources d'information des citoyens étaient la télévision (48 %), la presse écrite (26 %), la radio (10 %)... Pour les élections françaises de 1978 les données étaient les suivantes : la télévision (58 %), les journaux (41 %), la radio (28 %). C'est un fait évident : en matière politique, la télévision est aujourd'hui le « moyen de communication » le plus populaire. Les débats entre deux dirigeants politiques et les interviews par des journalistes, telles sont les formes des émissions les plus appréciées et les plus spectaculaires...

La RTV suisse romande s'est adaptée à ce nouveau rôle dominant lors des élections fédérales de 1975. Sur ce sujet, nous présenterons prochainement l'étude publiée par Eric Burnand : « Le parti socialiste à la radio-télévision ». Mais les élections cantonales ne sont-elles pas négligées ? De nombreuses critiques se sont élevées, notamment au Parlement du canton de Neuchâtel. Et Philippe Barraud, dans la « Gazette de Lausanne » et le « Journal de Genève », du 24 février, regrettait la discrétion de la radio et la télévision lors des élections vaudoises : « Ces mass media ont un rôle civique à jouer dont elles s'acquittent insuffisamment ».

Inadaptation

Discréction excessive ? Peut-être. Traitement inégal ? Certainement pas. En tout cas, le style, la conception et les langages des émissions de télévision lors des campagnes cantonales, genevoises et vaudoises par exemple, se sont révélées incapables de « faire » passer un quelconque message précis aux téléspectateurs. C'est du latin qui ne passe pas le petit écran.

Le même schéma est appliqué pour toutes les

élections cantonales. Pour le canton de Vaud, il y eut d'abord, les 22, 23, 24 février, 7 minutes environ dans la première partie de « Un jour, une heure » pour la présentation des dix candidats au Conseil d'Etat. Ceux-ci répondaient en 90 secondes à une question tirée au sort. Résultat : un mauvais spot publicitaire, les candidats étant réduits à utiliser des slogans simplistes et des moyens d'expression limités.

Pour le Grand Conseil, le mardi 28 février, 25 minutes dans la deuxième partie de « Un jour, une heure » : 17 minutes pour une présentation générale du canton, 8 minutes pour celle des partis en lice, soit environ 45 secondes par parti. L'introduction du journaliste, le reportage sur le canton — des images banales —, tout était prétexte pour faire passer en accéléré un texte bourré de statistiques et de données compliquées. Et pis encore pour les partis politiques. Sur les mêmes images de machine à écrire, de secrétariat et d'affiches électorales, un discours essoufflé qui ne voulait rien oublier en 45 secondes : le nombre de députés, de candidats, de femmes, etc. Et ainsi se succéderent sans transition, sinon celle de la machine à écrire, tous les partis politiques. Pas un schéma clair, pas un tableau lisible, pas de recherches de visualisation. Bref, un fatras de mots et de chiffres sur des images peu significatives. Toujours du latin.

Pas de style

Emissions dispersées et de très courte durée, sans mise en scène ni suspense; des présentations et des commentaires encore plus inaccessibles que les discours des politiciens, tout concourrait à provoquer l'indifférence, voire le rejet. Cette incapacité de la télévision à expliquer clairement et d'une manière attrayante les données des campagnes électorales cantonales n'est sans doute pas la seule cause de l'abstentionnisme (61 % dans le canton de Vaud). Il reste que la télévision a des moyens privilégiés d'expression pour faire comprendre et rendre plus séduisante la politique. Ce n'est pas tant la durée et la place des émis-

sions qu'il s'agit de modifier. C'est d'abord leur style et leurs langages.

On nous répondra que la campagne pour les élections vaudoises par exemple n'intéresse ni les Valaisans ni les Genevois. Ce qui est vrai, les émissions sont si mal conçues qu'elles ne retiennent même pas l'attention des Vaudois. Qu'elles soient mieux élaborées, alors les téléspectateurs romands choisiront moins facilement les programmes français. Car la télévision a créé une nouvelle réalité, la Suisse romande, et il y a bientôt, pour ne prendre que cet exemple autant de « Vaudois » dans les autres cantons que sur le territoire vaudois. Plus que nulle autre société, la télévision suisse romande consacre un temps d'antenne considérable à la politique des autres pays. Cela correspond à la vocation internationale de la Suisse.

Une nouvelle réalité

Il est impossible de prouver quelles influences la télévision exerce, à court et à long terme, sur le corps électoral. Il reste un fait : elle crée dans une certaine mesure la réalité politique. En outre, elle fait pénétrer l'information politique et la propagande de tous les partis dans tous les ménages. Quand on considère le taux élevé d'abstentionnisme en Suisse romande, on voit que la télévision, par la place et l'importance qu'elle donne à des campagnes électorales, la forme et les langages qu'elle adopte, joue un rôle civique et devient le lieu principal entre les partis et la population. Quand on sait pas ailleurs l'audience des chaînes françaises, il apparaît que la télévision suisse romande, si elle ne veut pas voir son monopole remis en question, devra reviser sa mission lors des campagnes électorales cantonales.

La décentralisation de la radio, la création de stations locales, seraient peut-être une première solution. En ce qui concerne la télévision, il s'agit de trouver pour les émetteurs les moyens d'expression qui retiennent l'attention des téléspectateurs et fassent passer les messages politi-

ques. Si la télévision ne fabrique pas des électeurs — les politiciens n'en sont pas encore persuadés — elle est aujourd'hui le principal moyen d'information et de formation des citoyens.

Femmes, étrangères, non-qualifiées, célibataires

« J'ai senti que j'étais repoussée par les Suisses, qu'ils ne m'acceptaient pas en tant qu'Italienne. Je me suis repliée. Hors du travail, je n'ai aucun contact. Voilà seize ans que je suis en Suisse, et je ne suis jamais sortie, à part quelques fois avec mes sœurs. Je ne peux pas accepter le « monde libre ». Les Suisses veulent seulement coucher avec moi. C'est pourquoi je me suis fermée ». Pendant les années où les travailleurs étrangers, au moins leur nombre, faisaient les gros titres de la presse quotidienne dans notre pays, on a su très peu de choses sur les femmes étrangères. Normal, direz-vous, puisque l'on ne parlait que de « contingents » et d'« emprise étrangère » et jamais de « personnes » ! Le travail de deux étudiantes du séminaire d'ethnographie de l'Université de Zurich, Silvia Semadeni et Béatrice Heiz, sur l'« intégration des travailleuses célibataires italiennes en Suisse » vient donc de combler une lacune grave. En fait, ce document sera, à n'en pas douter, pour beaucoup, une révélation. Le sujet, plus précisément : femmes étrangères en Suisse, et étrangères du Sud, célibataires, non-qualifiées ; la description d'une conditon féminine exemplaire¹.

Pendant les années soixante, les entreprises helvétiques, en quête de personnel bon marché, ont poussé l'art de la prospection jusqu'à l'extrême, sillonnant systématiquement l'Europe moins développée grâce à des démarcheurs spécialisés ; ce travail de négrier des temps modernes a laissé des

traces, sous la forme, par exemple, de petites annonces dans la presse : « Parents, habituez vos filles au travail et à l'épargne. Notre maison est sérieuse et nous vous donnons toute garantie » (texte authentique d'une annonce émanant de la filature « An der Lorze », Zoug).

Le système pour appâter les « clients » est donc simple : les filles pourront gagner de quoi constituer leur trousseau et leur vertu sera protégée ; même dans l'Italie du Sud, ce double argument suffit à décider les parents...

Cette forme de recrutement a semble-t-il, été organisée sur une plus grande échelle en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. L'« accueil » des jeunes filles se déroulait souvent dans des sortes d'internats, parfois sous le contrôle de religieuses : « Les visites étaient interdites ; il était même interdit de sortir le soir ; pas question de rendre visite à une amie ».

L'enquête menée à l'Université de Zurich, c'est surtout l'interview approfondie de six travailleuses ; dans la conversation, les auteurs ne cachent pas combien elles sont personnellement engagées dans ce travail, combien les touchent cette analyse, cette réflexion sur ces déplacements de populations des régions agraires vers les centres urbains... Ces femmes, habituées à la division traditionnelle des activités dans les régions du Sud — l'homme travaille à l'extérieur, vit à l'extérieur, et la femme à la maison — se retrouvent tout d'abord seules face à la ville, face à son univers industriel-bureaucratique : un univers hostile et même incompréhensible, au-delà même des difficultés de langages ; le rythme artificiel du travail, les formalités administratives — police des étrangers, contrats de travail — tout est agression. Leur état de célibataires accentue encore leur écrasement : dans le Sud, le simple fait de quitter sa famille pour travailler, et non pas pour se marier, représente déjà une démarche exceptionnelle, désécurisante : l'honneur familial — la virginité — est mis en question dès l'abord, de ce simple fait.

Et rien ne pourra atténuer cette conséquence

fondamentale du déracinement. Pas même le fait que les jeunes émigrées seront, dans la plupart des cas, confiées à des intermédiaires protecteurs, des membres de la famille ou, comme on l'a vu, des sortes d'internats (l'enquête cite le cas d'une assistante sociale, recrutée sur le terrain par Lindt et Sprüngli, et qui devait servir de garantie envers la famille).

La conception du monde de ces jeunes femmes, leur approche de la sexualité vont se heurter à celle qui prévaut en Suisse. Attachées au principe de l'« honneur », qui sera préservé jusqu'au mariage, elles voient leurs compagnes suisses vivre leur sexualité avec une plus grande liberté. La fréquentation de leurs compatriotes étrangers ne peut qu'accroître leur désarroi : célibataires ou séparés de leur compagne, ils se font souvent extrêmement pressants, tout en ne pouvant cacher leur mépris à l'endroit de celles qui cèdent à leurs invités.

Finalement, c'est le monde d'où elles viennent qui l'emporte parce qu'elles savent que leur destin est d'y retourner. Sous peine d'être alors rejetées, elles doivent, même à l'étranger, satisfaire à ses lois strictes. La vie d'une émigrée devient alors une longue solitude, doublée de l'exploitation vécue en usine.

Aujourd'hui, le « problème » posé par les travailleurs étrangers tend à perdre de son acuité : le blocage draconien de l'immigration culmine dans une sorte de sélection : ne restent dans notre pays que des travailleurs étrangers qui, dans leur majorité, sont au moins capables de surmonter — assez pour vivre — les obstacles de l'acclimatation. Il est vrai qu'on ne se soucie plus guère d'eux, si leur sort devient un petit peu moins pénible : les difficultés de nos compatriotes les moins bien armés face à la crise masquent la situation faite aux travailleurs saisonniers et leur statut inacceptable.

Reste la solitude, le déracinement : vécus par les travailleuses étrangères célibataires, ils sont exemplaires de l'existence de beaucoup de nos contemporains, étrangers ou non.

¹ « Sozio-Kulturelle Probleme der Eingliederung unverheirateter italienischer Fremdarbeiterinnen in der Schweiz », Zurich, 1976.